

**DELIBERATION N° 20/2018
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 26 novembre 2018

Restructuration du site de Maadi du Lycée Français du Caire

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide l'opération de restructuration du site de Maadi du Lycée Français du Caire pour un montant de 6 M€, intégralement financé par l'établissement, sous réserve de l'avis favorable de la CIME.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 26 novembre 2018

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Laurence AUER

